



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

contrats de travail

Question écrite n° 30023

Texte de la question

M. André Thien Ah Koon attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la progression de la précarité des contrats de travail. En effet, l'emploi précaire est en passe de devenir la règle en France puisque, parallèlement à l'intérim qui a progressé de 17,8 % en 1998, près des trois quarts des contrats de travail signés sont désormais à durée déterminée. En conséquence, il la remercie de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'elle envisage de prendre afin d'inverser cette tendance qui contribue gravement à la détérioration du marché de l'emploi en France.

Données clés

Auteur : [M. André Thien Ah Koon](#)

Circonscription : Réunion (3^e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30023

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mai 1999, page 2932